

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 63 (1937)  
**Heft:** 17

## Sonstiges

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 28.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

## ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs  
Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :  
Suisse : 1 an, 10 francs  
Etranger : 12 francs

Prix du numéro :  
75 centimes.

Pour les abonnements  
s'adresser à la librairie  
F. Rouge & C<sup>ie</sup>, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THEVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; J. CALAME, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny ; HAENNY, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,  
LA TOUR-DE-PEILZ.

## ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,  
largeur 47 mm :  
20 centimes.  
Rabais pour annonces  
répétées.

Tarif spécial  
pour fractions de pages.

Régie des annonces :  
Annonces Suisses S. A.  
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)  
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE  
A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER ; A. STUCKY, ingénieur.

SOMMAIRE : *En suivant la construction du barrage de Kembs*, par PIERRE PEITREQUIN, ingénieur, à Lausanne. — *Calcul de la contraction causée par une vanne plane dans le cas d'un écoulement dénoyé*, par CARLOS FAWER, ingénieur (suite). — *Les mesures de rationalisation et d'économie prises par les chemins de fer fédéraux suisses, depuis 1920, et leurs effets financiers*. — NÉCROLOGIE : William Grenier. — SOCIÉTÉS : Assemblées générales annuelles de l'Association suisse des Électriciens et de l'Union des Centrales suisses d'électricité. — Centenaire de la Société suisse des ingénieurs et des architectes. — Société suisse des ingénieurs et des architectes : Procès-verbal. — BIBLIOGRAPHIE. — NOUVEAUTÉS - INFORMATIONS.

## En suivant la construction du barrage de Kembs,

par PIERRE PEITREQUIN, ingénieur à Lausanne.  
(Suite.)<sup>1</sup>

*M. P. Peitrequin poursuit, avec sagacité, la description et le commentaire des circonstances et des incidents marquants qu'il a vécus, à Kembs.*

### Batardeau de la rive droite et fondation de la première pile à partir de cette rive (pile IV).

Les ouvrages de la rive droite du Rhin, par lesquels on a commencé la construction du barrage, au début de 1929 (simultanément avec la culée de rive gauche) ont été fondés à ciel ouvert, en fouille blindée, à l'abri d'un batardeau.

Par ouvrages de la rive droite, nous entendons la culée, la première pile, le seuil intermédiaire, le mur amont et celui d'aval, sur 75 m de longueur. Le mur aval a été prolongé plus tard, en 1933, au moyen de deux caissons en béton armé, de 20 m chacun.

L'exécution à l'air libre des fondations de ces ouvrages a été facilitée par le fait qu'ils se trouvaient placés près de la rive convexe, dans une partie du fleuve où des dépôts de gravier s'étaient formés et où la profondeur de l'eau était, par conséquent, réduite. D'autre part, la première ouverture de la rive droite empiète sur l'ancienne berge du Rhin pour tenir compte de la place occupée dans le lit du fleuve par les différentes piles.

Batardeau. — Le batardeau protégeant les fouilles des ouvrages de la rive droite a été constitué par une paroi de 160 m de longueur totale en palplanches Larsen.

Cette paroi présentait en plan trois tronçons rectilignes dont l'un était parallèle au courant du Rhin (exactement parallèle à l'axe longitudinal des piles du barrage), les deux autres étant obliques et venant se terminer dans le talus de la berge, respectivement, 60 m à l'amont et 80 m à l'aval de la culée droite.

La fouille générale protégée par ce batardeau avait ainsi en plan la forme d'un trapèze appliquée par sa



Fig. 7. — Exécution du batardeau de rive droite.  
(Vue prise d'amont).

Photo Dyckerhoff & Widmann (Berlin).

<sup>1</sup> Voir *Bulletin technique* du 24 avril 1937, page 105 et  
du 8 mai 1937, page 117.